



SOMMAIRE : [Quoi de neuf / Actus régionales / Appel à projet / Veille législative / Actus sociales / Agenda](#)

Flash n°34 du 3
Novembre 2020

QUOI DE NEUF

[Etude] Le parrainage de proximité à l'Apei de Lens et environs : une nouvelle logique d'action

Publié le 03 Novembre 2020

L'Apei de Lens et environs et l'Unapp (Union Nationale des Acteurs du Parrainage de Proximité) se sont associées pour mettre en œuvre une action de parrainage auprès d'adultes présentant un handicap mental accompagnés par les établissements et services de l'Apei. Après neuf années, elles ont souhaité réaliser un bilan de cette action. Financée par la CNSA au titre du budget de la section 5 « Soutien à des actions innovantes » ainsi que par la Fondation d'entreprise MAAF Initiatives et handicap, cette étude, menée par le CREAI Hauts-de France, a eu pour vocation de mieux comprendre ce qui se jouait dans la relation de parrainage, de cerner les enjeux de cette action, ses points forts et ses limites, ses perspectives, dans le but de la rendre modélisable et reproductible à l'échelle du territoire national.

Le recueil de données s'est appuyé sur une méthodologie d'ordre qualitative croisant lecture et analyse de documents, observations participantes et une trentaine d'entretiens semi-directifs menés auprès de parrains, marraines et filleul(e)s engagés dans une relation de parrainage, de porteurs du projet, d'administrateurs de l'Apei, de personnes membres de la commission parrainage mais aussi du maire et des services municipaux de la ville de Grenay (Pas-de-Calais), territoire d'implantation de l'action.

L'ancienneté, la réciprocité et la symétrie de la relation entre parrains / marraines et filleul(e)s constituent les principales caractéristiques du lien de parrainage. Ce dernier n'apparaît pas dans une logique asymétrique ou descendante où le parrain ou la marraine donnerait de son temps « pour » une personne en situation de handicap, ce qui inscrirait la relation dans le registre de la charité. Ce dont il est question, c'est de « faire parrainage », dans une logique d'estime, de respect et de confiance réciproques. Par ailleurs, la relation de parrainage permet aux filleul(e)s qui vivent en établissement médicosocial de s'affranchir en partie de l'institution : en échappant à ses murs, à ses rythmes, en diversifiant les cercles de sociabilité et en permettant de se construire un espace privé et, ainsi, de reconquérir une part de leur intimité. Le parrainage participe ainsi d'un processus d'individuation : il offre aux personnes accompagnées un espace supplémentaire à l'institution, au sein duquel il est

possible de créer une relation d'ordre privé, d'exister en tant qu'individu singulier (et non comme « résident ») et d'être reconnu pour ses particularités, ses aspirations et ses qualités, et non à l'aune exclusive de ses déficiences.

Si l'un des objectifs de cette étude était de modéliser l'action de parrainage afin de la rendre reproductible, il s'avère que vouloir en établir une modélisation formelle, rigide, serait un contre-sens. Le parrainage s'inscrit d'abord dans une configuration sociale particulière. Nous avons donc préféré dégager les grands principes qui l'animent et peuvent se décliner de façons différenciées. Le parrainage ne peut être réduit à un dispositif : il prend sens à travers la création d'un lien électif, réciproque et non exclusif, s'inscrit dans un contexte propice à la création de liens diversifiés et durables, et vise un fonctionnement souple, dynamique et d'ordre démocratique. D'une certaine manière, le parrainage s'inscrit dans une nouvelle logique d'action et amène à réfléchir à d'autres formes de lien, de vivre en société.

Muriel Delporte et Agathe Deneff, conseillères techniques

[Télécharger l'étude](#)

[Télécharger la plaquette Parrainer de l'Apei Lens et environs](#)

[Crédit photo](#)

ACTUS REGIONALES

[Covid-19] Le CREAI Hauts-de-France poursuit ses missions

Publié le 03 Novembre 2020

Le CREAI Hauts-de-France est à vos côtés pendant cette nouvelle période difficile.

Notre service d'information

Le Flash Infos est publié tous les mardis. Retrouvez les actualités et les outils propres à la période de re-confinement sur des pages fixes et dédiées : [actualités](#) – [outils](#). Proposez vos offres d'emploi en ligne, c'est simple et sans identifiant [ici](#).

Nos actions, formations, accompagnements

Pour toute question ou nouveaux projets, l'équipe est à votre écoute par téléphone au 03 20 17 03 03, et aux [adresses mail indiquées sur cette page](#).

Toute l'équipe du CREAI Hauts-de-France est solidaire des personnes vulnérables et des professionnels qui les accompagnent sans relâche, et souhaite à tous beaucoup de courage pour traverser cette nouvelle épreuve.

APPEL À PROJET

Equipe mobile (EM) de soins de suite et de réadaptation (SSR) sur la zone Calais – Boulogne-sur-Mer

Publié le 03 Novembre 2020

Les équipes mobiles de soins de suite et de réadaptation : un dispositif facilitant le retour ou le maintien dans son lieu de vie d'une personne en situation de handicap temporaire ou prolongée.

Corps de texte

L'équipe mobile de soins de suite et de réadaptation (SSR) est une unité pluridisciplinaire qui a pour objet, sur un territoire défini, de faciliter le retour ou le maintien dans son lieu de vie d'une personne en situation de handicap temporaire ou prolongée.

Elle intervient principalement dans des situations où les difficultés rencontrées peuvent compromettre le retour ou le maintien à domicile, et provoquer un risque de prolongation de séjour hospitalier ou de retour en institution. Elles peuvent également apporter leur concours dans les situations nécessitant un transfert de la personne en institution.

Elles peuvent ainsi intervenir pour réaliser une évaluation au domicile, en institution médico-sociale ou en milieu hospitalier. Ces équipes ne réalisent pas de soins et interviennent sur demande d'un professionnel de santé.

Un appel à projet sur la zone « Calais / Boulogne-sur-Mer

Le présent appel à candidature est ainsi lancé afin d'identifier et de labelliser une équipe mobile sur la dernière zone à couvrir, celle de « Boulogne-sur-Mer / Calais ».

Les dossiers de candidature devront être réceptionnés par cette voie électronique (ars-hdf-dos-planif-auto-contract@ars.sante.fr) au plus tard le 16/11/2020 .

[Avis d'appel à candidature](#)

[Cahier des charges](#)

[Rapport annuel d'activité](#)

[Trame type de candidature](#)

Appel à communication : 27ème congrès de la SFAP

Publié le 03 Novembre 2020

ATTENTION DERNIERE SEMAINE POUR L'APPEL A COMMUNICATION

L'appel à communication pour le 27ème congrès de la SFAP qui se déroulera du 26 au 28 mai 2021. Cette année, la soumission se fera de manière simplifiée sur le site <http://congres.sfap.org>

Pour en savoir plus sur le thème du congrès 2021, [téléchargez l'annonce](#)

VEILLE LEGISLATIVE

Veille au 30 octobre 2020

Publié le 03 Novembre 2020

Nominations

Décret n° 2020-1247 du 12 octobre 2020 instituant un haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises ([JORF No 0249 DU 13 OCTOBRE 2020](#))

Décret du 12 octobre 2020 portant nomination de l'adjoint au délégué interministériel aux jeux Olympiques et Paralympiques 2024 ([JORF No 0249 DU 13 OCTOBRE 2020](#))

Arrêté du 6 octobre 2020 modifiant l'arrêté du 28 novembre 2019 portant nomination des membres de la commission professionnelle consultative « cohésion sociale et santé » ([JORF No 0249 DU 13 OCTOBRE 2020](#))

Décret du 13 octobre 2020 portant nomination de la sous-préfète d'Avesnes-sur-Helpe (classe fonctionnelle III) - Mme SIMON (Corinne) ([JORF No 0250 DU 14 OCTOBRE 2020](#))

Décret du 14 octobre 2020 portant nomination de la contrôlease générale des lieux de privation de liberté - Mme SIMONNOT (Dominique) ([JORF No 0251 DU 15 OCTOBRE 2020](#))

Personnes âgées

Arrêté du 5 octobre 2020 relatif à l'expérimentation de dispositifs renforcés de soutien au domicile (DRAD) pour les personnes âgées ([JORF No 0252 DU 16 OCTOBRE 2020](#))

Invalidité

Décret n° 2020-1251 du 13 octobre 2020 portant modification du mode de calcul et revalorisation de l'allocation supplémentaire d'invalidité ([JORF No 0250 DU 14 OCTOBRE 2020](#))

[Covid-19] Outils & ressources

Publié le 03 Novembre 2020

Attestation de déplacement en FALC

Version du gouvernement : [En PDF](#) - [En .doc](#) (au 3/11/20)

Masques à fenêtre transparente

5 modèles sont désormais homologués. Pour les découvrir, les acquérir, consultez cette page dédiée du site surdi.info

Ressources Faciles et à comprendre de Santé BD

Se laver les mains, porter un masque.. toutes les productions de grande qualité de Santé BD sur cette [page dédiée](#).

Soutien aux professionnels

LE CREHPSY proposer un soutien aux professionnels des champs sanitaire, médico-social et social dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19. Pour leur offrir la possibilité de protéger leur santé mentale pendant ce temps de crise, en les aidant à faire face et le cas échéant, permettre de réduire le risque de difficultés psychologiques à plus long terme. [Plus de renseignements sur ce dispositif](#)

[Crédit photo](#)

[Covid-19] Actualités & informations

Publié le 03 Novembre 2020

Nous mettons régulièrement à jour les actualités et informations liées à la phase de reconfinement. N'hésitez pas à revenir sur cette page.

Informations du Ministère de la santé et des solidarités

Retrouvez [sur ce lien](#) permanent des informations du Ministère de la Santé à destination des professionnels du médico-social (au 3/11/20)

Page dédiée aux secteurs "[personnes âgées](#)" - "[personnes handicapées](#)" (pages thématiques vides au 3/11/20 - contenu à venir)Page dédiée aux secteurs "[enfance-famille, protection de l'enfance, protection des majeurs](#)"

Crédit photo

AGENDA

La prise en charge judiciaire des victimes de violences sexistes et sexuelles

Le 12 novembre 2020

Echelle : En région

Le CIDFF 80 vous convie à son webinaire en partenariat avec le Conseil Départemental d'accès au Droit de la Somme qui aura lieu le :

Le jeudi 12 novembre de 9h30 à 12h sur "la prise en charge judiciaire des victimes de violences sexistes et sexuelles"

Nous vous invitons à réserver cette date sur vos agendas et à vous inscrire via le lien ci-dessous : [inscription webinaire](#) Une fois l'inscription réalisée, vous recevrez quelques jours avant le lien de connexion ainsi que le mot de passe pour accéder à la visio.

[Affiche](#)

[Journée de l'ASPP] Violence Trauma Résilience Impacts sur la Santé Mentale

Le 19 novembre 2020

Echelle : En région

Attention : De par le contexte sanitaire, la journée se déroulera par webinaire , au lieu d'une présence sur place

La prochaine journée de l'Association Scientifique des Psychiatres du Service Public des Hauts de France (ASPP)

aura lieu le Jeudi 19 novembre 2020 sur le thème de : " Violence Trauma Résilience Impacts sur la Santé Mentale"

[Webinaire programme](#)

Pour tout renseignement et inscription, veuillez vous adresser au secrétariat ASPP :

aspp@epsm-lm.fr

tél 03 20 10 23 30

fax: 03 20 10 22 96

le lien webinaire vous sera envoyé après inscription

Vous pouvez aussi retrouver les informations sur le site <https://aspp-hdf.com/>

Dernière minute : Journées lilloises de neuropédiatrie

Le 24 novembre 2020

Echelle : En région

ATTENTION : Du fait des mesures sanitaires, Neurodev ne peut pas tenir ses journées lilloises de neuropédiatrie prévues les 24, 25 et 26 novembre 2020 en présentiel.

Ils proposent de maintenir un évènement neuropédiatrique lillois sous la forme de Web séminaires avec 2 thématiques prévues entre 15 h et 16 h 30 le mardi, mercredi et jeudi.

Si cette formule gratuite vous intéresse, nous vous remercions par avance de vous y inscrire par mail : mcostyn@neurodev.fr

Nous vous communiquerons ultérieurement les thèmes et liens.

Schizophrénie, toi ? moi ? nous ? clichés réalités... vous avez la parole

Le 03 décembre 2020

Echelle : En région

Le CREHPSY Hauts-de-France organise le 3 Décembre 2020 de 10 h 30 à 12 h un Webinaire sur "Schizophrénie, toi ? moi ? nous ? clichés réalités... vous avez la parole". [Plus de détails.](#)

[Affiche](#)

Renseignements :

"Viens chez moi, j'habite en établissement" Interroger la place de l'habitant dans son lieu de vie

Le 19 mai 2021

Echelle : National

le Comité de préparation des journées bisannuelles MAS FAM FV FH (EAM et EANM) co-organisées avec l'ANCREAI, a décidé de maintenir ces journées d'échanges du 19 au 21 mai 2021 au Centre Pierre Baudis de Toulouse sous le thème :

"Viens chez moi, j'habite en établissement" Interroger la place de l'habitant dans son lieu de vie

Pour que l'ensemble des conditions sanitaires soient mises en œuvre afin de garantir la sécurité de tous, le nombre d'inscriptions sera réduit de moitié. Les inscriptions seront ouvertes à la fin du mois de novembre. [En savoir plus.](#)

Infos : CREAMI ORS Occitanie 135 allée Sacha Guitry B.P. 35567 34072 MONTPELLIER CEDEX 3 •
04 67 69 25 03 • accueil@creaiors-occitanie.fr

27ème Congrès de la SFAP

Le 26 mai 2021

Echelle : En région

Les 27èmes Congrès de la SFAP auront lieu du 26 au 28 Mai 2021 à Lille Grand palais [Tryptique](#)

Renseignements : SFAP, 406 Avenue Emilie Zola, 75015 Paris Tel.: 01.45.75.43.86 Site internet : <http://congres.sfap.org/>

Violences faites aux enfants Actualités en prévention

Le 22 juin 2021

Echelle : En région

ATTENTION REPORT (Prévu les 3 et 4 Décembre 2020) Etats généraux de la maltraitance :
"Violences faites aux enfants Actualités en prévention" les 22 et 24 juin 2021 à Lille Grand Palais.

[Programme](#)

Maître Danielle GOBERT, Avocat au Barreau de LILLE

Présidente de l'association " Les Maux Les Mots Pour Le Dire"

31 rue du Général de Gaulle – 59110 LA MADELEINE

Téléphone : 03.20.55.10.54

Site : <https://lesmauxlesmotspourledire.fr>

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

A tout moment, l'intégralité des offres d'emploi reste disponible sur l'espace Emploi du site internet du CREAMI (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAMI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAMI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAMI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAMI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAMI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : Aurélie Brulavoine

Secrétariat de rédaction :

Cécile Boulogne

Adresse du site : <http://www.creaihdfr.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17
